

## **DOSSIER DE CANDIDATURE**

A remettre à l'adresse mail suivante : [equishow18@gmail.com](mailto:equishow18@gmail.com)

### **LISTE DES DOCUMENTS DE PRÉSÉLECTION À FOURNIR AVANT LE 15 JANVIER 2024 :**

- Le formulaire d'inscription rempli et signé.
- Le règlement signé.
- Assurance responsabilité civile de tous les participants.
- Carnet d'identification et de vaccination des chevaux à jour.
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- Vidéo de présentation du spectacle par mail ou sur Whatsapp.

### **LISTE DES DOCUMENTS DE SÉLECTION À FOURNIR AVANT LE 31 MARS 2024 :**

- Règlement de 10 € par participant.
- Règlement pour le repas du samedi soir et/ou dimanche midi.  
(Optionnel 5€ par personne et par repas)
- Photos de vos chevaux pour la communication.
- Bande musicale du numéro sur clé USB.
- Liste du matériel que vous souhaitez monter pour leur prestation.
- Descriptif du numéro équestre, sa durée, le nombre, les noms des chevaux, le nombre d'artistes, leurs noms. Toutes autres informations (anecdotes, passions, l'origine du spectacle....) pouvant être communiquées aux spectateurs sont les bienvenues.

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX PRÉSÉLECTIONS

La date de limite de réception des dossiers est fixée au 15 janvier 2024  
Les dossiers sont à adresser à Olivier SALVERT : [equishow18@gmail.com](mailto:equishow18@gmail.com)



### **PARTICULIER**

Nom:.....  
Prénom :.....  
Date de naissance :.....  
Adresse : .....  
Mail :.....  
Téléphone : .....

### **LE NUMÉRO**

Intitulé du numéro :.....  
Nombre de participants (le nombre peut évoluer):.....  
Nombre d'accompagnateurs :.....  
Nombre de chevaux/ Poneys (le nombre peut évoluer): .....

### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Répétition : **samedi** ou **dimanche**  
Le nombre de repas pour le samedi soir : ..... (Participation 5€)  
Le nombre de repas pour le dimanche midi : ..... (Participation 5€)  
Nuit sur le site :            OUI                    NON  
Hébergement chez les bénévoles :    OUI                    NON  
Chevaux hébergés dans un pré :        OUI                    NON  
Chevaux hébergés dans des boxes (20€):    OUI                    NON    (Quantité : ....)  
Botte de foin : OUI    NON (Quantité approximative : ...)

Toutes autres informations (photo, vidéo, détails) supplémentaires sur votre expérience et avancement de votre projet ou la planification de votre projet :

Je soussigné(e) ..... je confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur et je m'engage à le respecter.

Date et signature :

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR



**1) Présentation :** La Maison du Cheval organise le **16 juin 2024** à 15h00 un concours de spectacles équestres. Ce concours « Equishow18 » est ouvert aux personnes amateurs, majeures ou mineures, présentant un numéro équestre et sélectionnées par les membres de l'association, après consultation de leurs dossiers de candidature. Le dossier de candidature est disponible sur demande à l'adresse e-mail [equishow18@gmail.com](mailto:equishow18@gmail.com) ou sur les réseaux (Instagram ou Facebook). Ce dossier est à envoyer par le candidat au plus tard pour le 15 janvier 2024. Pour la présélection des finalistes, les décisions de l'organisateur sont souveraines, discrétionnaires et ne sont pas susceptibles d'appel. Les résultats des présélections seront communiqués aux participants au plus tard le 31 janvier, par e-mail, à l'adresse indiquée sur le formulaire d'inscription du participant.

**Nature du spectacle équestre :** est qualifié de spectacle équestre tout numéro artistique dans lequel intervient au moins un équidé. Il peut s'agir d'un solo, d'un pas de deux, d'un carrousel, voltige, longues rênes, liberté, ou mélange de toutes ces formes, ou de tout autre forme de numéro équestre incluant ou pas des artistes à pied, musiciens, danseurs, cirque, ...

## 2) Modalités d'inscription :

- Afin d'opérer une sélection, nous demandons aux candidats de nous faire parvenir avant le 15 janvier 2024 le formulaire d'inscription (téléchargeable sur nos réseaux ou accessible par e-mail) ainsi qu'une présentation via une vidéo d'un extrait de 3 minutes du numéro équestre qu'ils souhaitent présenter le jour du concours.
- Chaque candidat devra présenter son attestation d'assurance de responsabilité civile incluant une couverture des risques et dommages liés aux chevaux, ainsi que les carnets d'identifications et de vaccinations des chevaux à jour. Les mineurs devront avec le dossier d'inscription, fournir les autorisations parentales, à titre individuel ou au sein d'une équipe.
- Le montant de l'inscription est de 10 € à payer lors de l'envoi du dossier complet après sélection. (par chèque ou par virement).

**3) La sélection :** Les concurrents sélectionnés se produiront sur le terrain de la maison du cheval le dimanche 16 juin 2024. La durée de chaque numéro équestre ne devra pas être supérieure à 8 minutes et inférieure à 6 minutes. Les horaires de passage seront transmis par l'organisateur aux candidats la veille du concours. Les candidats s'engagent à être prêts à concourir pour l'horaire de passage communiqué.

## 4) Les conditions d'accueil :

- **Données techniques :** La piste où se déroule le concours présente une dimension approximative en herbe de 50x20m (adaptation possible sur demande). Chaque participant doit apporter les costumes et le matériel nécessaire à la présentation de son numéro. Le matériel sera transporté par l'organisateur sur la piste. Le participant devra l'installer lui-même ou se faire aider et il en reste responsable.

- **Hébergement chevaux** : L'hébergement en pré est pris en charge par l'organisateur. La nourriture (foin, granulés...) est à la charge des candidats sélectionnés. Toutefois, il est possible d'acheter du foin sur place sur demande en amont. De plus, des boxs au prix de 20 € sont mis à disposition.
- **Hébergements cavaliers** : Les cavaliers pourront être logés par les membres de l'association ou bien vous avez la possibilité de dormir sur place dans votre camion ou sous tente sur le site. Des sanitaires sont disponibles sur le site.
- **Les concurrents devront répéter sur le site le samedi 15 juin 2024 de 13h00 à 19h ou le dimanche 16 juin 2024 de 8h à 11h.**
- **Restauration** :
  - Repas possible samedi soir et dimanche midi 5 € par personne et par repas. (boissons non comprises)
  - Pour se restaurer le dimanche, des stands seront disponibles sur place à vos frais.
- **Sécurité et espaces** : Les concurrents devront respecter les consignes de sécurité des différents espaces, pour la circulation des chevaux et du public. Ils acceptent les risques éventuels qu'implique la présentation d'un spectacle équestre en public. Le port de la bombe est fortement conseillé, les concurrents ne portant pas de bombe, le font à leurs risques et périls. «La Maison du Cheval» ne pourra être tenu pour responsable en cas d'accident. Les concurrents sont responsables de leur(s) cheval(s) durant toute leur présence sur notre site.

Sont interdits lors des spectacles : l'utilisation du feu, de la pyrotechnie et d'engins motorisés. La «Maison du Cheval » peut prononcer l'exclusion d'un participant pour le non-respect de règle de sécurité. Les concurrents mineurs devront être accompagnés par leur centre équestre, club hippique ou leurs parents.

Les chiens qui ne participent pas devront être tenus en laisse. Tout comportement inadapté pourra faire office d'exclusion.

De même, tout comportement inadapté durant le concours sera disqualifiant.

- Les participants sélectionnés devront fournir **au plus tard pour le 31 mars** :
  - Le règlement de 10 € par participant.
  - Bande musicale du numéro sur clé USB.
  - Liste du matériel qu'ils souhaitent monter pour leur prestation.
  - Descriptif du numéro équestre, sa durée, le nombre, les noms des chevaux, le nombre d'artistes, leurs noms. Toutes autres informations (anecdotes, passions, l'origine du spectacle....) pouvant être communiquées aux spectateurs sont les bienvenues.
  - 2 photos de leur spectacle.

Tous ces éléments, sont à transmettre par mail à l'adresse suivante : [equishow18@gmail.com](mailto:equishow18@gmail.com)

Au-delà, ces informations serviront pour le dossier de presse, communication et présentation au public le jour J.

## 5) Jury, classement et récompense :

Les gagnants seront désignés après la présentation de la totalité des numéros équestres le dimanche 16 juin 2024, par un jury composé de trois personnalités issues du milieu du spectacle et du cheval. Le public votera également.

- Le jury aura quatre critères à noter :

- 1) Le sens artistique (créativité, innovation), costume, musique.
- 2) La technique équestre, à pied et/ou montée.
- 3) La relation cheval/cavalier.
- 4) La mise en scène.
- 5) Le public pourra voter via un sondage en ligne pour ses trois artistes favoris.

• Le classement final des concurrents se fait en fonction des notes obtenues, selon les critères de la grille de notation ci-dessus notée auquel s'ajoute la note du public. La note du jury compte pour 85% contre 15% pour la note du public. Une déduction de 3 points sera faite pour les numéros dépassant une durée de 8 min ou inférieure à 6 min.

• Les dotations seront délivrées de la manière suivante :

- 300 € le 1<sup>er</sup>
- 150 € le 2<sup>ème</sup>
- 75 € le 3<sup>ème</sup>
- Des lots du 4<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup>

#### 6) Engagement du gagnant :

- ✓ Un gagnant ne peut représenter un même numéro lors des éditions suivantes.
- ✓ Le gagnant s'engage à réaliser le spectacle de la fin du concours l'année suivante.

#### 7) Prise de vue, droit à l'image, droit de citation :

• Les candidats autorisent expressément, à titre gracieux, l'organisateur à réaliser, s'il le souhaite, des photos et/ou des films représentant les candidats et leurs montures, à l'occasion de leur participation au spectacle équestre Equishow18, à utiliser librement ces images, à titre de promotion sur tous les supports (papiers, télévision, vidéo, internet, réseaux sociaux...), à citer et reproduire gracieusement les noms et prénoms des cavaliers, des chevaux pour les besoins de communication.

**La participation au concours de spectacles équestres Equishow18 implique l'acceptation du présent règlement par le concurrent. Si vous êtes retenus, cela vous engage à être présent le jour du concours. Assurez-vous donc de pouvoir être disponible à la date concernée dès lors que vous vous inscrivez. Aucun remboursement ne sera accepté à l'exception d'une présentation d'un certificat médical ou vétérinaire.**

Date et signature :